



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 09/06/2023

FRANCE 2030 – NAAREA ACCELERE DANS LE « NUCLEAIRE DURABLE » ET POURSUIT SON DEVELOPPEMENT AMBITIEUX

NAAREA, entreprise française innovante pionnière développant un micro-générateur nucléaire de quatrième génération, le XAMR® (eXtrasmall Advanced Modular Reactor), est lauréate de l'appel à projets « Réacteurs Nucléaires Innovants » du plan d'investissement France 2030. Cette participation publique, à hauteur de 10 millions d'euros, s'inscrit dans une dynamique de reconnaissance forte des réacteurs de génération IV à sels fondus et neutrons rapides de la part des pouvoirs publics. Cette étape importante doit désormais permettre à NAAREA d'accélérer son développement et contribuer au plus tôt aux objectifs de décarbonation ainsi qu'à l'atteinte d'une souveraineté énergétique pleine et entière.

La solution NAAREA produira de l'électricité et de la chaleur à partir de combustibles nucléaires usagés, provenant du parc conventionnel actuel. La solution NAAREA, utilisant des sels fondus à neutrons rapides, permet ainsi la fermeture complète du cycle de la matière. Grâce à sa petite taille, le XAMR® ne nécessite pas d'eau, est destiné à être fabriqué en grande série et à être déployé partout rapidement, afin de produire 40 mégawatts électriques à destination des industriels et des collectivités territoriales, même les plus isolées. Cette offre permettra de réduire la facture énergétique des industriels et des consommateurs. NAAREA restera propriétaire de ses micro-générateurs et en assurera pour ses clients l'exploitation et la maintenance.

Pour ce faire, NAAREA a mis en place un calendrier volontariste qui s'articule en trois phases principales :

- Mi-2023 : finalisation du premier jumeau numérique ;
- 2027 : mise en service d'un prototype ;
- D'ici 2030 : construction de l'usine de fabrication et lancement de la production en série.

NAAREA vise 2 milliards d'investissements en France d'ici 2030 et prévoit la création de 1000 emplois sur le territoire national.

Cette annonce intervient à la suite d'un processus indépendant d'évaluation et de sélection qui témoigne de la confiance des pouvoirs publics dans la solution NAAREA pour répondre aux objectifs de souveraineté énergétique, de décarbonation et de mix énergétique de la France d'ici 2050. La somme allouée pour cette première phase d'appel à projets, qui vient compléter des capitaux privés préalablement levés par NAAREA, permettra d'accélérer la mise en œuvre de la conception et des essais associés, et de conforter la hausse des effectifs, qui passeront de 140 en mai 2023 à 200 collaborateurs en fin d'année.

Faire émerger en France des réacteurs nucléaires innovants d'ici 2030

« Ce nucléaire durable et innovant doit produire une énergie sûre, décentralisée, abondante et pilotable. C'est tout le sens de notre action chez NAAREA : répondre au besoin croissant d'électricité en complément du nucléaire conventionnel et des énergies renouvelables de manière à renforcer l'indépendance et la souveraineté énergétique de la France » précise Jean-Luc Alexandre, Président-Fondateur de NAAREA. « Je suis très honoré que NAAREA ait été labellisé France 2030 et tiens à remercier la Première ministre Elisabeth Borne et les équipes du Secrétariat général à l'investissement pour ce soutien actif au projet XAMR® de NAAREA. »

Contribuer à la formation et à la transmission des connaissances et des savoir-faire sur le nucléaire de 4e génération

En parallèle de la remise du plan Marshall des compétences du nucléaire par l'Université des métiers du nucléaire, NAAREA rappelle son engagement en matière de recherche, transmission, montée en compétence et formation pour faire émerger le nucléaire de 4^e génération comme un pôle d'excellence français. Cet engagement se traduit par de nombreux partenariats académiques comme le Laboratoire de physique subatomique et de cosmologie de Grenoble et le laboratoire Irène Joliot-Curie de l'Université Paris-Saclay.

« Depuis sa création, je me suis attaché à faire de NAAREA une entreprise française engagée dans la transmission des savoir-faire du nucléaire français. A ce titre, j'ai souhaité réunir les professionnels et les experts ayant œuvré pour les réacteurs Phénix, Super Phénix et le projet Astrid aux côtés de jeunes ingénieurs et diplômés. Aujourd'hui 140 collaborateurs âgés de 20 à 75 ans travaillent quotidiennement pour concevoir notre micro-générateur tout en s'assurant que les connaissances et les compétences soient partagées. C'est la raison pour laquelle notre projet est des plus enthousiasmants : nous concevons un micro-générateur innovant et durable tout en formant des jeunes passionnés et désireux d'agir en faveur de la durabilité de notre planète », précise Jean-Luc Alexandre.

A propos de Naarea

NAAREA (Nuclear Abundant Affordable Resourceful Energy for All) a été fondée en 2020 par Jean-Luc Alexandre et Ivan Gavriloff pour répondre aux objectifs de souveraineté énergétique, de décarbonation et de mix énergétique. NAAREA développe ainsi une solution énergétique inédite : le XAMR® (eXtrasmall Advanced Modular Reactor), un micro-générateur nucléaire à sels fondus et neutrons rapides capable de produire de l'électricité et de la chaleur à partir des combustibles usagés de longue vie. D'une capacité de quelques dizaines de MW, le XAMR® est destiné à être produit industriellement en grande série et installé au plus près des consommateurs que sont les industries de la mobilité, électro intensives et les territoires isolés. NAAREA bénéficie d'un accompagnement du CEA et du CNRS, et d'acteurs industriels comme ASSYSTEM, Dassault Systems, ORANO, Framatome. Produisant une énergie décarbonée et non-intermittente, pour une mise sur le marché d'ici fin 2030, l'XAMR® de NAAREA ouvre la voie à plus de souveraineté, plus de résilience, et à une économie circulaire et localisée.

Pour plus d'informations : www.naarea.fr

A propos de France 2030

Présenté le 12 octobre 2021 par le Président de la République **France 2030** :

- ✓ **Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs** de notre économie (énergie, automobile, santé, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et

industrielle, et **positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain**. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de **répondre de manière compétitive aux enjeux écologiques et d'attractivité** du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence pour ainsi **renforcer la souveraineté et l'indépendance française** dans des secteurs clés. 50 % des dépenses seront en ce sens consacrées à la décarbonation de l'économie, et 50% fléchées au profit d'acteurs émergents, porteurs d'innovation sans impact défavorable sur l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : le plan est pensé et déployé **en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens** qui ont contribué à en déterminer les orientations stratégiques comme les actions phares. Les **porteurs de projets** sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (**ADEME**), l'Agence nationale de la recherche (**ANR**), **Bpifrance** et la Caisse des Dépôts et Consignations (**CDC**).

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr